



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Oise



Beauvais, le 7 avril 2025

COURRIER ARRIVE

10 AVR. 2025

COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

[Publipostage Mairies et EPCI]

Objet : Reprendre le pouvoir sur l'amélioration de l'habitat dans les territoires de l'Oise

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, l'ADIL de l'Oise est une association d'information sur le Logement voulue par l'Etat, qui se met au service de tous les publics et de toutes les collectivités, en matière de conseils juridiques comme financiers et techniques sur le logement.

Je souhaite vous alerter sur une problématique majeure concernant la mise en œuvre des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), et plus particulièrement MaPrimeRénov' Parcours Accompagné, dans le contexte actuel de la rénovation énergétique.

En effet, les nouveaux modes de fonctionnement de ces aides ont engendré une recrudescence significative des risques de fraude et d'abus de confiance, mettant en péril la sécurité de vos administrés et fragilisant le tissu économique local, notamment les entreprises oisiennes.

Il est essentiel de vous saisir pleinement des compétences que vous confère la décentralisation, afin de préserver les artisans honnêtes et de maintenir la confiance de vos concitoyens.

Dans le département de l'Oise, les dossiers de demande de subvention pour la rénovation globale sont soumis à une liste d'attente en fonction de la date de dépôt, sans autre critère. Lors de leur instruction selon les règles de l'ANAH, il est difficile voire impossible d'identifier et d'exclure les entreprises malveillantes, malgré la vigilance des services de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Face à cette situation préoccupante, il est impératif d'agir rapidement afin de :

- Protéger vos administrés contre les pratiques frauduleuses et les travaux de mauvaise qualité, et leur permettre d'accéder aux aides financières de l'ANAH dans les meilleures conditions, sans risquer de voir une décision les concernant reportée à l'année suivante parce que l'enveloppe financière aura été consommée par les chantiers suspects,

- Soutenir les entreprises locales et les artisans du territoire qui subissent une concurrence déloyale de la part d'entreprises commerciales sans autre but que le détournement de la manne financière de l'ANAH, sans égard pour leurs clients.
- Rétablir la confiance des habitants envers les acteurs de la rénovation énergétique et les collectivités territoriales.

Dans cette optique, je vous propose d'œuvrer conjointement à la mise en place d'une attitude commune à tous les territoires de l'Oise face à ces pratiques, en nous appuyant sur les dispositifs suivants :

- ➔ Au travers du Pacte Territorial qui lie votre territoire à l'ANAH, la mise en œuvre d'une mission spéciale en matière de lutte contre la fraude et les abus de confiance : mission de sensibilisation et de contrôle ;
- ➔ Au travers des Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) et de leurs Programmes d'Actions Territoriales (PAT), auxquelles vous participez peut-être, orienter l'instruction vers la priorisation des dossiers de demande de subvention ANAH déposés dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pilotées par les collectivités locales, notamment le Programme d'Intérêt Général (PIG) déployé par le Conseil Départemental qui couvre l'essentiel du territoire ;
- ➔ En réponse au démarchage commercial agressif qui se déploie dans les communes et sollicite l'accord des mairies, limiter judicieusement les autorisations de démarcher dans le temps (pas le week-end) et dans l'espace (sur des rues non bordées de maisons individuelles où peuvent résider des personnes fragiles) ;

Je vous invite, en complément, à la signature de la lettre ouverte ci-jointe manifestant l'intérêt commun des territoires de l'Oise, que nous pourrions présenter à la fois à la population, aux services de l'Etat, et à la presse régionale.

Je reste à votre entière disposition pour échanger sur cette problématique et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Charles LOCQUET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Locquet', with a stylized flourish underneath.

Président de l'ADIL de l'Oise

COURRIER ARRIVE

Beauvais, le 3 avril 2025

10 AVR. 2025

**Lettre ouverte des élus locaux de
l'Oise**

COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

Nous, présidentes et présidents d'intercommunalités, Maires de l'Oise, élus locaux,

Nous nous adressons aux propriétaires de logements dans notre territoire ainsi qu'à Monsieur le Préfet de l'Oise

Nous appelons chacune et chacun à la plus grande vigilance quant aux démarchages commerciaux, nombreux et abusifs, en matière de rénovation énergétique de l'habitat. N'ouvrez pas vos portes à des personnes que vous n'avez pas sollicitées.

Les subventions publiques « MaPrimeRénov' » sont détournées par des acteurs peu scrupuleux qui profitent sans vergogne du besoin de rénovation thermique des logements. Sous prétexte de travaux à petit coût, ils vous font payer très cher un accompagnement que les collectivités locales proposent gratuitement depuis de nombreuses années.

En effet, vos communes, intercommunalités et, plus largement, le Conseil Départemental mènent, sur l'instigation de l'ANAH et depuis plus de 40 ans, à bas bruit, des politiques d'amélioration de l'habitat : nous déployons des subventions et un soutien dont vous êtes écartés par ces manœuvres frauduleuses.

Les travaux que vous commandez à ces entreprises presque jamais locales sont, au mieux, surfacturés, au pire, de mauvaise qualité ou pratiquement inexistantes vous exposant à l'avenir à des surcoûts exorbitants, voire à des poursuites et une demande de reversement des aides.

Les subventions ponctionnées ainsi sont tellement élevées qu'elles épuisent rapidement une enveloppe malgré tout limitée, au détriment du plus grand nombre.

Aussi, nous demandons solennellement à Monsieur le Préfet de veiller à ce que les aides de l'ANAH soient distribuées en priorité aux travaux effectués dans le cadre des opérations programmées (OPAH, PIG) pilotées par les collectivités locales en convention avec l'ANAH : cette ingénierie de pilotage a un coût actuellement ignoré et bafoué en raison des pratiques que nous dénonçons. Nous n'omettons pas de mettre en avant le travail remarquable effectué par l'association Réseau Eco-Habitat auprès des plus précaires.

Nous soutenons également les entreprises locales et les artisans du territoire, qui subissent cette concurrence déloyale.

Ensemble, tous ensemble, redressons la situation, protégeons les fonds publics, tout en améliorant notre habitat localement.

